

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET. ✳. 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.539 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance des 11 octobre et 8 novembre :

M. Falcucci, M^{lle} Castel, MM. Mizony, Martel, Geny, Zerny.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du **Mardi 13 Décembre 1932, à 20 h. 30** .

(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE)

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 novembre.

2^o Présentation de :

M. Lafontaine, 83, rue de Sèze, Lyon, par MM. Jossierand et Dupoizat père.
— M. Borgey (Jean), industriel, 10 rue Romarin, Lyon, par MM. Dupoizat père et fils. — M. Costanzi (Esprit-Pierre de), 51, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône), par MM. Thomas et Ravinet. — M. Olsoufieff (G.), service d'Agriculture, Tananarive (Madagascar), par MM. Bertrand et Larue. — M. Trétrop (Raymond), 2, cours de la République, Roanne (Loire), par MM. Larue et Combet. — M. Bourquin (Gaston), rue Camille-Desmoulins, Roanne, par MM. Mury et Goutaland. — M. Fonlupt, ingénieur du service vicinal en retraite, 5, rue Parmentier, Le Coteau (Loire), par MM. Combet et Mury. — M. Mercier (Antoine), directeur d'école, rue Pierre-Despierre, Roanne, par MM. Larue et Bertrand. — M. Guillaud (Xavier), 80, rue de la Berge, Roanne, par M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Chassagne (Joannès), rue Louis-Ranvier, Roanne, par MM. Vindrier et Prost. — M. Brisson (Léon),

cette espèce de sa précédente, n° 9, *Boletus rufus* (rouge) — forme de notre *Boletus aurantiacus*, — comme si dans son esprit le rougeâtre de *rufescens* devait atténuer le rouge de *rufus*. Du reste, la mycologie fourmille de noms mal adaptés et mal choisis et nous ne pouvons que les accepter, lorsqu'ils sont conformes aux règles de la nomenclature et qu'ils ne créent aucune confusion.

Nous proposons donc de ressusciter, pour notre espèce, le vieux nom non douteux *Boletus rufescens* Secrétan.

Nous figurerons cette espèce dans les *Icones Selectae Fungorum*, fasc. 9, pl. 408, à côté de *Boletus aurantiacus*.

c) Sous-groupe à chapeaux bruns.

C'est à ce sous-groupe qu'appartiennent les deux dernières espèces du sous-genre *Krombholzia*, à chapeaux tomenteux et bruns (non orangés) et à pores blanchâtre-grisâtre (non jaunes). Ce sont :

4. *Boletus duriusculus*, Kalchbrenner et Schulzer, espèce robuste, remarquable par sa dureté, à chapeau tomenteux (non glabre comme *B. scaber*), brun ou gris-bistre, à pores blanchâtres, à pied blanc, couvert de fines granulations noires, souvent taché de vert-bleuâtre à la base et à chair devenant saumon puis ardoisé. Croît toujours sous les peupliers et les trembles. C'est un *Boletus rufescens* dur et robuste, à chapeau brun et à pores blancs. Cette espèce assez rare est cependant bien connue en Suisse comme en France. Boudier l'a excellemment figurée, pl. 150. Elle a pour synonyme *Boletus griseus* Quélet.

5. *Boletus leucophaeus* Persoon (1825), synonyme *Boletus rugosus* Fries (1835). Nous citons ici une espèce que nous ne connaissons pas ou que nous connaissons mal, mais que nous croyons avoir vue une fois en France. D'après E.-J. GILBERT, il s'agit d'un champignon croissant sous les bouleaux, à chapeau tomenteux, brun, à pied côtelé-ridé, moucheté de flocons noirs, à pores blancs puis gris et à chair noirissant. Cette espèce est, paraît-il, souvent confondue avec *Boletus scaber* dont elle se distingue par son chapeau tomenteux, de couleur moins grise.

SECTION BOTANIQUE

Excursion de la Société Linnéenne de Lyon à Marlieux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax le 11 Septembre 1932

Le vaste plateau glaciaire des Dombes semblait quelque peu négligé par la Société Linnéenne au profit des Alpes et du Bugey et, depuis quelques années, cette région, si proche de Lyon, devenait l'apanage des botanistes de Bourg, malgré l'intérêt que présente la flore si particulière de ses innombrables étangs. M. LINGOT, le parfait connaisseur de la flore des Dombes, a bien voulu diriger, en septembre, pour la Société Linnéenne, une excursion dans la région de Saint-Paul-de-Varax, située entre Villars et Bourg, c'est-à-dire en plein centre des étangs. L'itinéraire, judicieusement établi par M. LINGOT, nous a permis de voir, sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres, les deux genres d'étangs (temporaires et permanents) qui constituent le mode d'exploitation de la région et sa principale source de revenus (céréales, poissons et gibier d'eau) et de récolter le maximum de raretés floristiques.

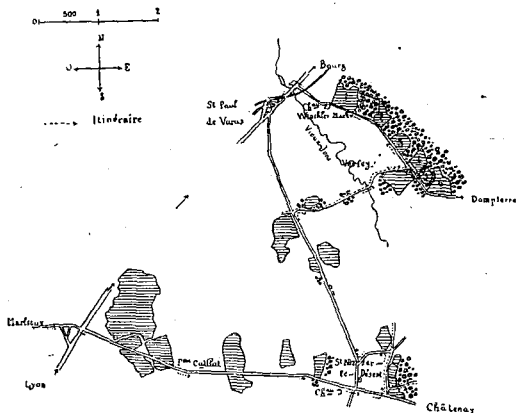
Parti à 8 heures du matin de Marlieux, station du chemin de fer Lyon-

Bourg, le groupe des botanistes s'engage sur la route de Saint-Nizier-le-Désert, qui traverse un paysage uniformément plat, ceinturé à l'horizon de bois de bouleaux et de chênes, tandis que, de chaque côté du chemin, s'étendent, soit des champs moissonnés d'avoine répondant à l'assec d'anciens fonds d'étangs, soit des étangs en période d'évolage, c'est-à-dire en eau.

Sur les bords de la route se trouvent :

Odontites serotina Rchb. = *Euphrasia serotina* Lam.¹. — *Senecio erucifolius* L. — *Agrimonia odorata* (Gouan) Miller. — *Iris Pseudacorus* L. — *Euphrasia officinalis* L.

L'exploration d'un champ d'avoine établi sur un fond d'étang à gauche



de la route², donne un grand nombre de plantes familières des étangs avec quelques plantes messicoles, presque toutes annuelles :

Gnaphalium luteoalbum L. ; — *Bidens tripartitus* L. ; — *Polygonum Hydro-pipèr* L. ; — *Polygonum Persicaria* L. ; — *Lotus uliginosus* Schkuhr. — *Plantago major* L., var. *intermedia* Gilib. ; — *Thrinicia hirta* (Roth) = *Leontodon nudicaulis* (L.) Banks. ; — *Leontodon autumnalis* L. ; — *Hypericum humifusum* L. ; — *Matricaria inodora* L. ; = *Chrysanthemum maritimum* (L.) Pers. ; — *Galeopsis ochroleuca* (Lamk) = *Galeopsis dubia* Leers. ; — *Holcus lanatus* L. ; — *Filago gallica* L. ; — *Peucedanum palustre* (L.) Mönch. ; — *Crepis virens* L. ; — *Setaria glauca* (L.) Pal.

En bordure d'un champ de topinambours, culture très fréquente en Dombes où on l'utilise pour la nourriture du bétail, on trouve dans le fossé qui longe la route un grand nombre d'annuelles, qui poussent plus communément sur les grèves des étangs, telles que :

Stachys arvensis L. ; — *Peplis Portula* L. ; — *Juncus bufonius* L. ; — *Corrigiola litoralis* L. ; — *Gypsophila muralis* L. ; — *Spergularia rubra* (L.) Presl. ; — *Spergula arvensis* L. ; — *Juncus effusus* L. ; — *Bidens tripartitus* L. ; — *Achillea Ptarmica* L. ; — *Senecio vulgaris* L. ; — *Angelica silvestris* L. ; — *Linaria Elatine* (L.) Miller. ; — *Senecio erraticus* Bertol.

Puis commence l'étude des étangs soumis à l'alternance de mise en eau durant deux ans et d'assec en avoine pendant un an. Arrivés en face de la

¹ Lorsqu'il y a lieu, nous donnons un deuxième nom correspondant à l'appellation correcte suivant le Congrès de Vienne, d'après la *Flora der Schweiz*, de Schinz) mais encore inusitée.

² Se reporter au schéma de l'herborisation.

ferme Caillat, nous nous trouvons entre deux étangs couverts des anneaux de fleurs jaune soufre des *Villarsia* ou *Limnanthemum nymphoides* Link. et entourés de peuplements denses de *Typha latifolia* L. ; cette dernière plante présente un rhizome très résistant qui rend le labourage pénible en période d'assec. Le niveau élevé de l'eau ne permet pas à M. LINGOT de nous montrer *Limosella aquatica* L. et *Lindernia Pyxidaria* L., deux petites Scrophulariacées annuelles très rares, dont il nous signale une localité, actuellement submergée, sur le bord de l'étang situé à droite de la route. Passant dans un champ d'avoine qui longe ensuite la route du même côté, nous cherchons patiemment une petite Linacée, *Radiola linoides* Roth. que les yeux exercés de M. LINGOT ne tardent pas à découvrir. La récolte sera surtout abondante dans un deuxième étang, également à droite de la route, qui présente une vaste grève plate à demi-exondée, ce qui constitue la station la plus favorable au développement des ceintures de plantes aquatiques sous leur forme terrestre et demi-submergée et à l'établissement des annuelles rares :

Alisma arcuatum Mich. = *Alisma gramineum* Gmelin.; — *Scirpus mucronatus* (L.) = *Schoenoplectus mucronatus* (L.) Palla.; — *Scirpus supinus* (L.) = *Schoenoplectus supinus* (L.) Palla.; — *Scirpus maritimus* L.; — *Scirpus acicularis* L.; = *Eleocharis acicularis* (L.) R. u. S.; — *Sparganium simplex* Hudson.; — *Polygonum minus* Huds. — *Elatine hexandra* (Lapierre) DC.

Dans l'eau même, on voit flotter :

Caulinia fragilis (Willd.) = *Naias minor* All. — *Chara foetida* et des tubercules détachés du rhizome de *Scirpus maritimus* L.

À gauche de la route, derrière une ferme, nous voyons un autre étang couvert de *Villarsia*, et, devant un bois de bouleaux, un troisième, présentant un abondant peuplement de *Elodea canadensis* Michaux.

Continuant la route de Châtenay vers l'est, au delà de Saint-Nizier, dont les environs monotones justifient le qualificatif de désert, on trouve à gauche deux étangs géminés où nous notons :

Agrimonia odorata (Gouan) Miller; — *Eupatorium cannabinum* L.; — Sur le bord et, en pleine eau : *Scirpus maritimus* L.; — *Polygonum amphibium* L.; — *Oenanthe Phellandrium* (Lamk.) = *Oenanthe aquatica* (L.) Poiret; — *Limnanthemum nymphoides* Link.

Un bois, dans lequel se trouvent quelques Conifères, et une lande s'étendent derrière ces étangs; nous y relevons la présence de :

Calluna vulgaris (L.) Hull à fleurs blanches; — *Scabiosa succisa* (L.) = *Succisa pratensis* Monch.; — *Savothamnus scoparius* (L.); — *Juniperus communis* L.; — *Eupteris aquilina* (L.) Newman; — *Erythrea pulchella* (Fries) = *Centaurium pulchellum* (Sw.) Druce.

En continuant le chemin qui rejoint la route de Dompierre à Saint-Nizier, nous trouvons dans un bois à droite :

Pedicularis silvatica L.; — *Scutellaria minor* Hudson.

Nous longeons deux étangs couverts de « brouille », c'est-à-dire de *Glyceria fluitans* (L.) R. Br., qui font partie du même système que les précédents auxquels ils sont reliés par des canaux; puis, retournant vers Saint-Nizier par la route de Dompierre, nous apercevons à droite la grève desséchée d'un étang, sur laquelle M. LINGOT nous signale les raretés suivantes :

Alisma Damasonium (L.); — *Utricularia vulgaris* L.; — *Juncus tenuis* Willd.; — *Sparganium simplex* Hudson; — *Schoenoplectus mucronatus* (L.) Palla.; — *Alisma arcuatum* Mich. = *Alisma gramineum* Gmelin.; — *Juncus supinus* Monch. = *Juncus bulbosus* L.; — *Juncus Tenageja* Ehrh.

Le temps pressant malheureusement, l'exploration de cette grève est abandonnée et l'heure du déjeuner se signale seulement par la récolte de :

. *Mentha piperita* L., sans doute échappée d'un jardin ; — *Potentilla anserina* L.

En bordure de la route de Saint-Nizier à Saint-Paul, après un bois, sur un fond d'étang desséché dont l'argile s'est découpée en blocs prismatiques séparés par de larges fentes d'une trentaine de centimètres de profondeur, nous récoltons encore quelques plantes rares, telles que :

Isnardia palustris L. = *Ludwigia palustris* L. ; — *Scirpus ovatus* Roth = *Eleocharis ovata* (Roth) R. Br. avec *Peplis Portula* L. ; — *Gnaphalium utiginosum* L.

Sur les bords de la route, longée elle-même de haies formées de petits aulnes, chênes, bouleaux, bourdaines (*Rhamnus Frangula* L.), nous ramassons :

Senecio silvaticus L. ; — *Spergularia rubra* (L.) Presl. ; — *Gypsophila muralis* L. ; — *Chenopodium polyspermum* L. ; — *Centaurea nigra* L. ssp. *nigrescens* ; — *Solidago Virga aurea* (L.) ; — *Stachys arvensis* L.

Nous tournons ensuite à droite, dans un chemin qui, passant par le moulin de Verfey, va rejoindre la route de Dompierre à Saint-Paul-de-Varax et là, tandis que de nombreux faisans et perdrix s'échappent des buissons, nous trouvons :

Galeopsis Tetrahit L. ; — *Polygonum Hydropiper* L. ; — *Lonicera Periclymenum* L. ; — *Campanula Patula* L. ; — *Veronica officinalis* L. ; — *Dianthus Armeria* L. ; — *Epilobium parviflorum* Schreber ; — *Trifolium hybridum* L. ssp. *elegans* (Savi) A. et G. ; — *Peucedanum palustre* (L.) Monch.

Enfin, nous arrivons en face du moulin du Verfey, à un bel étang, assez vaste, bordé de bouleaux, recouvert au nord-est de *Typha* et de *Scirpus lacustris* en touffes encerclées de *Villarsia*, tandis qu'au pied de la vanne on trouve dans l'eau des débris flottants de la forme aquatique d'*Elatine hexandra*. Nous notons :

Typha latifolia L. ; — *Scirpus lacustris* L. ; — *Limnanthemum nymphoides* Link. ; — *Iris Pseudacorus* L. ; — *Potamogeton natans* L. ; — *Elatine hexandra* (Lapierre) DC. ; — et, sur le bord : *Rumex Acetosella* L. ; — *Juncus effusus* L.

Le long de la route de Dompierre à Saint-Paul-de-Varax, s'étend un chaapelet d'étangs permanents, utilisés pour la chasse et la pêche. On les vide une fois par an pour en retirer le poisson, mais ils sont immédiatement après remis en eau. Cette permanence a permis l'installation sur leurs bords d'une flore beaucoup plus riche, constituée surtout de plantes vivaces. Ces étangs sont situés à droite de la route en question ; pour plus de clarté, nous les numéroterons de 6 à 1 en allant de Dompierre à Saint-Paul. Nous laissons l'étang 6, couvert de « brouille », et nous arrivons à l'étang 5 qui présente une localité de Sphaignes, peut-être unique dans la Dombes. En effet, les Sphaignes, pour s'établir, demandent non seulement un climat froid et humide, mais encore une eau limpide dépourvue de chaux et déminéralisée : la plupart des étangs des Dombes, cultivés, et par suite établis sur un sol renfermant des engrais, ne peuvent par conséquent héberger de Sphaignes. Ce n'est qu'autour d'étangs permanents, tels que celui-ci, qu'on a quelques chances d'en trouver. L'espèce a été déterminée par M. LINGOT : *Sphagnum Gravetii* Russow (on sait que cette espèce, qui se rattache au groupe *secundum*, est la plus accommodante) ; DEBAT ne cite pour la Bresse que *Sphagnum squarosum* ; quant à l'abbé FRAY, il signale dans une clairière, près de l'étang de Varax, la présence du *Sphagnum acutifolium*. Ces Sphaignes, associées

au *Juncus effusus* et à l'*Hydrocotyle* forment la ceinture la plus externe de l'étang ; elles s'arrêtent au contact d'une zone concentrique de « brouille », actuellement exondée, mais généralement immergée, comme le montre la présence du *Potamogeton natans*. Elles reposent directement sur l'argile du sol, sans qu'il y ait formation de tourbe. L'étang présente donc, en allant de l'intérieur vers l'extérieur, les zones suivantes :

1^o Eau libre à *Potamogeton natans* L. ;

2^o Zone à *Glyceria fluitans* (L.) R. Br. plus ou moins exondée avec, à la limite de la zone suivante, *Lysimachia vulgaris* L. et *Eleocharis palustris* (L.) R. u. S. ;

3^o Zone à *Juncus effusus* L. et *Sphagnum Gravelii* Russow, mêlés de nombreux *Hydrocotyle vulgaris* L. ; de plus, *Gratiola officinalis* L., *Lysimachia vulgaris* L., *Juncus supinus* Monch ou *bulbosus* L. Nous avons remarqué l'aspect buissonnant des fleurs de ce dernier ; les pièces du périanthe sont foliacées ; ceci est dû soit à la piqûre de la larve d'un insecte, le *Livia juncorum*, qui provoque plus souvent encore cette déformation chez *Juncus lamprocarpus*, soit à une pseudo viviparie. Enfin, *Juncus Tenageia* Ehrh., *Juncus acutiflorus* Ehrh. *Salix* sp. ;

4^o Bois de Bouleaux, sous lesquels on trouve : *Corrigiola littoralis* L., *Molinia coerulea* (L.) Monch, *Convallaria maialis* L., *Scutellaria minor* Hudson, *Juncus tenuis* Willd.

Le *Juncus tenuis* Willd., une des plantes les plus remarquables de cette herborisation, a été découvert par M. LINGOT il y a quelques années dans la Dombes. Cette plante, originaire de l'Amérique du Nord, a été introduite en 1824 en Europe ; observée d'abord en Belgique, elle s'est étendue assez vite grâce à ses graines visqueuses qui, par temps pluvieux, ressemblent, sur les plantes, à des pontes de grenouille suspendues, et favorisent la dissémination par l'homme et les animaux.

A gauche de la route, dans un bois où les bouleaux dominant, on voit quelques Pins, et de nombreux *Robinia* s'installant dans les *Pteris*. M. LINGOT nous signale la présence inattendue dans ce bois de *Epilobium spicatum* Lam. ou *angustifolium* L., plante du Bugey et du Revermont.

Autour de l'étang 4, nous trouvons une ceinture dense de *Typha* et :

Stellaria graminea L. ; — *Illecebrum verticillatum* L. ; — *Radiola linoides* Roth. ; — *Hypnum fluitans* ; — *Gratiola officinalis* L.

Au bord de la route :

Digitaria glabra = *Panicum sanguinale* L. f. *glabra* ; — *Atriplex patulum* L. ; — *Gnaphalium luteo-album* L.

Puis, dans un bras de l'étang 3, près de la route, nous voyons un peuplement de *Typha angustifolia* L., espèce rare dans la Dombes, derrière lequel s'étend une Moliniaie.

La route, bordée d'*Alnus glutinosa* L., est suivie d'un fossé creusé dans la moraine, le long duquel nous récoltons :

Chenopodium polyspermum L. ; — *Pulicaria vulgaris* Gärtner ; — *Solanum ochroleucum* (Bast.) ; — *Polygonum lapathifolium* L.

Arrivés en face de l'étang de Varax, nous faisons la découverte dans une petite mare située à gauche de la route et dépendant de la ferme du château Winckler, d'une assez rare Primulacée *Hottonia palustris* L., qui forme un peuplement continu et homogène cachant la surface de l'eau. L'abbé FRAY signalait cette plante dans les environs de Saint-Paul, mais sans indiquer cette localité. Nous avons eu la curiosité de comparer le pH de cette mare et celui de l'étang qui lui fait vis-à-vis de l'autre côté de la route. Nous avons

constaté que l'eau de la mare (elle sert au lavage du linge et cette circonstance a pu influencer sur le pH) a un pH nettement moins acide (6,6) que celui de l'étang (6). Ceci est peut-être en relation avec la présence inusitée de *Hottonia*.

Enfin, à Saint-Paul même, aux abords de l'église, remarquable par sa façade d'un pur et gracieux roman, nous récoltons entre les pavés *Matricaria discoidea* DC. et *Chenopodium ambrosioides*, plantes originaires des Etats-Unis. Cette Matricaire, d'origine californienne, fut découverte en 1852, près de Berlin ; puis elle se propagea le long des voies ferrées jusqu'en Bohême et en Russie. En France, elle apparut d'abord dans le Nord, puis dans le bassin parisien, les Deux-Sèvres, le Poitou, le Dijonnais ; M. BEAUVÉRIE la ramassa en Auvergne, près de Clermont ; M. REVOI, sur la côte des Dombes et, enfin, M. LINGOT, vient de la découvrir ici. Sur la voie du chemin de fer, il nous signale encore *Diplotaxis muralis* (L.) DC.

Nous rappelons que l'abbé FRAY avait conduit, également en juillet 1899, une excursion à Saint-Paul-de-Varax (voir *Bull. Soc. Sciences Nat. et Arch. de l'Ain*, 1900, n° 18). Son itinéraire différent lui avait permis de récolter en plus : *Narcissus pseudo-narcissus* L., *Ranunculus trichophyllus* Chaix ou *flaccidus* Pers., et *Bunium verticillatum* G. G. ou *Carum verticillatum* Koch.

Nous avons remarqué cette année l'absence d'Hydroptéridées telles que *Marsilia quadrifolia* L., si abondante dans la partie méridionale du plateau et *Pilularia globulifera* L., habituellement très commune dans les environs de Saint-Paul.

Parallèlement à l'excursion botanique, M. POUCHET dirigeait la troupe zélée de ses fidèles mycologues. Il a eu l'extrême obligeance de nous faire tenir la liste des champignons rencontrés dans cette excursion ; je suis heureux d'en communiquer ici le contenu en le remerciant de sa courtoisie :

Amanitopsis vaginata ; — *Collybia dryophila* ; — *Collybia grammocephala platyphylla* ; — *Clitocybe infundibuliformis* ; — *Mycena Mucor* ; — *Mycena stylobates* ; — *Mycena acicula* ; — *Mycena sanguinolenta* ; — *Mycena vitilis* ; — *Mycena citrino-marginata* ; — *Omphalia fibula* ; — *Lactarius rubescens* ; — *Russula cyanozantha* ; — *Russula nigricans* ; — *Marasmius rotula* ; — *Marasmius androsaceus* ; — *Marasmius languidus* ; — *Marasmius splachnoides* ; — *Marasmius graminum* ; — *Marasmius ramealis* ; — *Panus stypiticus* ; — *Cantharellus aurantiacus* (très probablement var. *hyporum* Brondea) ; — *Nolanea* sp. (marais à sphaigne) ; — *Pluteus semi-bulbosus* ; — *Claudopus variabilis* ; — *Pholiota erinacea* ; — *Inocybe lanuginosa* ; — *Inocybe reclinis* (dans les Sphaignes) ; — *Naucoria semi-orbicularis* ; — *Galera tenera* ; — *Tubaria furfuracea* ; — *Tubaria inquilina* ; — *Pratella campestris* ; — *Stropharia semi-globata* ; — *Psilocybe semilanceata* ; — *Psilocybe foeniceci* ; — *Panoeolus campanulatus* ; — *Panoeolus papillonaceus* ; — *Panoeolus fimicola* ; — *Panoeolus sphinctrimus* ; — *Psathyrella disseminata* ; — *Coprinus plicatilis* ; — *Coprinus ephemerus* ; — *Boletus versicolor* ; — *Boletus subtomentosus* ; — *Fomes applanatus* ; — *Leptoporus tephroleucus* ; — *Doedalea biennis* var. *pulvinatus* ; — *Cyphella villosa* ; — *Cyathus hirsutus-striatus* ; — *Dacryomyces deliquescens* ; — *Exidia glandulosa* ; — *Scleroderma vulgare* ; — *Scleroderma verrucosum* ; — *Helotium* sp.

En terminant, nous voulons redire à M. LINGOT, au nom de tous nos collègues comme au nôtre, la reconnaissance que nous lui gardons. Nul aujourd'hui ne connaît mieux que lui la flore de la Dombes et celle du département de l'Ain en général. Savant modeste et désintéressé, il ne nous a ménagé ni sa peine ni son savoir. L'itinéraire qu'il avait établi avec soin nous a permis

de voir, dans le minimum de temps, la région la plus intéressante peut-être de la Dombes d'étangs. Grâce à lui et à quelques autres botanistes ses pré-décesseurs, tels que l'abbé FRAY, SAINT-LAGER, MAGNIN, etc., la flore de ce pays paraît aujourd'hui bien connue. Il reste cependant un grand travail à accomplir : la monographie géobotanique de ce pays si original, comme on l'a fait pour d'autres pays d'étangs, la Sologne par exemple. Elle mettra en œuvre l'inventaire floristique en analysant les conditions écologiques telles que les ont faites l'œuvre combinée de la nature et de l'homme et en recherchant leur action sur le dynamisme de la flore ; elle devra aussi réaliser la synthèse des peuplements floraux à l'aide de la méthode phytosociologique, telle que l'ont élaborée les phytogéographes contemporains.

M.-A. BEAUVERIE,

Préparatrice à la Faculté des Sciences de Lyon.

Remarques sur les pelouses xérophiles de la côtière méridionale de la Dombes et de la plaine de l'Est Lyonnais

Par M. GUINOCHE

A ce sujet, M. BRAUN-BLANQUET me fait remarquer que, d'après son avis : « Grosse strecken bedeckt sodann der Flaumeichenbuschwald im mittleren Rhonetal unterhalb Lyon, wo er als Klimaxwald aufzufassen ist und eine floristischen oben geschilderten Eichenwald zwar verwandte, aber viel artenreichers zusammensetzung und grössere Selbständigkeit auf weist » (J. BRAUN-BLANQUET. Zur vegetation der oberrheinischen Kalkhugel. Intern. Geob. Station für Mittelmeer und Alpengebiete, Mittheilung 7, J. Neumann, Berlin, 1931), le climat du chêne pubescent est situé en aval de Lyon. Ceci m'amène donc à modifier la dernière phrase de mes conclusions de la façon suivante : « Quant au stade arbustif à *Quercus sessiliflora* — *Quercus pubescens*, il semble très souvent évoluer de la même façon que dans l'Hegau pour aboutir finalement à la hêtraie. »

(Bulletin de la Société Botanique de France, t. LXXIX, 5, 6, 1932,
pp. 321-335.)

Une belle Station « d'*Opuntia vulgaris* » à Saint-Vallier (Drôme)

Par M. L. REVOL

L'*Opuntia vulgaris* est une Cactacée d'origine mexicaine naturalisée sur les rivages méditerranéens. On connaît le port rampant, les tiges aplaties et foliacées (raquettes), couvertes d'épines de ce « figuier de barbarie ».

Cette plante a tendance à remonter le cours du Rhône ; dans la région qui nous intéresse ici, on l'a signalée sur des rochers près de Ponsas (Drôme¹), et dans des ravins siliceux près d'Arras (Ardèche²).

Il en existe une fort belle station sur la route de Valence à quelques centaines de mètres du village de Saint-Vallier (Drôme). Cette plante curieuse recouvre, sur près de 200 mètres de long, le talus qui sépare la route de la voie du chemin de fer. Elle y paraît très vigoureuse : quelques pieds apportés

¹ A. MAGNIN, *Ann. Soc. Bot. Lyon*, 1881, p. 331.

² J. REVOL, Catalogue de plantes vasculaires de l'Ardèche (*Ann. Soc. Bot. Lyon*, 1909, p. 130)

³ SAINT-LAGER, *Catalogue de la Flore du Bassin du Rhône*, 1883, p. 231.